

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ALGER OUEST

NIF : 410 002 000 016 085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositifs de l'article 65 paragraphe 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, la Direction de l'Éducation d'Alger Ouest informe les soumissionnaires participant au titre de l'avis d'appel d'offre n°586/2025 portant sur *Acquisition des équipements scolaire au profit d'un lycée type 1000, au niveau du site des 6180 LLV à la nouvelle ville de sidi Abdallah (51Ha) commune de Mahalma-Wilaya d'Alger (cités d'habitat intégrées 2021* publié dans les quotidiens : « Le Jour d'Algérie » en date 03/11/2025 (en langue Française) et *دزاير سبور* (en langue arabe) en date du 03/11/2025 et le BOMOP et les presses électroniques « *الجزائر* » (en langue Française) EN DATE DU 05/11/2025 et « .SARQUE PRESSE » (en langue arabe) en date du 05/11/2025 , qu'a l'issue de l'évaluation des offres, les entreprises suivantes sont retenues provisoirement :

Lot N°	Pli N°	Nom de l'entreprise	Nif	Montant de l'offre en (T.T.C)	Montant de l'offre corrigé en (T.T.C)	Délai	Observation
01	01	DOGGA MOHAMED ABDERRAHIM	187300100212137	7 360 150,00	7 360 150,00	01 JOUR	mieux disant
02	05	ETS ZIANE MOHAMED	19416140087611111600	2 220 897,00	2 220 897,00	01 JOUR	mieux disant
03	06	ZEMERLINE HAMID	17026010201011202600	3 527 517,00	3 527 517,00	01 JOUR	mieux disant

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher du service de la programmation et du suivi de la Direction de l'éducation d'Alger ouest dans un délai de (03) jours à compter de la date de parution du présent avis d'attribution provisoire pour connaître leurs résultats techniques et financiers. Un délai de (10) jours à compter de la date de parution de ce présent avis est accordé aux entreprises pour transmettre leurs éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger.